

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 7 juin 2021

Présents	DALLET Jacky, SOULARD Catherine, GUERY Francis, FONTENY Natacha, CARTEAU Anthony, JOSSET Nicole, COLONNIER Richard, METAYER Stéphane, DAHERON Wilfried, ROUSSELOT Catherine, BOUDAUD Christina, ALLIN Nicolas, BARRETEAU Angéline, BERNARD Emeline, LAGET Steven, ARRIVE Benjamin
Absents excusés	Laurent VINET avec pouvoir à Catherine SOULARD, Claudine RAGON avec pouvoir à Christina BOUDAUD, Géraldine BREMAND
Secrétaire de séance	Steven LAGET
Date de convocation	2 juin 2021
Compte-rendu du	10 mai 2021 adopté à l'unanimité

Finances – Administration Générale – Personnel

40-2021 - Logements locatifs (Révision des loyers au 1^{er} juillet 2021) : L'augmentation autorisée en 2021 étant de 0.66%, le Conseil fixe les tarifs suivants :

Locatifs	1 ^{er} juillet 2021
Logement 1 (rue Croix Charette)	255.78 €
Logement 2 (rue Croix Charette)	329.30 €
Appartement 1 (Logis)	263.02 €
Appartement 2 (Logis)	242.30 €
Appartement 3 (Logis)	191.56 €

Affaires scolaires – Action sociale – Personnes âgées

41-2021 - Restaurant scolaire (Modification règlement intérieur, tarification année 2021/2022) : Après avoir pris connaissance du bilan financier prévisionnel et de l'actualisation à venir, le conseil décide d'augmenter le tarif du repas de 2 cts ce qui porte le prix à 3.89 € pour un régulier, 4.24 € pour un occasionnel, 1.34 € pour un forfait PAI et à 4.94 € pour un adulte. Il approuve quelques modifications au règlement intérieur.

Prochain comité de gestion : 29 juin 2021 à 18H30 mn

42-2021 -Mutuelle communale (Mise en place) : Une mutuelle communale est une mutuelle comme les autres, à la différence qu'elle est négociée via la commune, qui ne joue qu'un rôle d'intermédiaire, afin d'obtenir les conditions les plus avantageuses possibles pour tous les habitants qui souhaitent y souscrire. Dans ce cadre, chacun peut ainsi bénéficier, sous la forme d'un contrat individuel, d'une complémentaire santé à un tarif avantageux.

Ce dispositif à but solidaire s'adresse en priorité aux populations pour lesquelles le coût d'une mutuelle est lourd à supporter ou qui ne disposent pas de mutuelle obligatoire dans le cadre de leur emploi salarié : retraités, étudiants, demandeurs d'emploi ou encore indépendants. Toutefois, aucune condition n'est requise pour y souscrire, si ce n'est d'être résident de la commune qui la propose.

Dans le cadre de ce projet, le Conseil décide de retenir deux organismes : la Mutuelle des Cheminots de la Région de Nantes (MCRN) et Mutualia Grand Ouest.

Ces deux structures ont proposé des tarifs adaptés à la population. Dans les deux cas, l'engagement de la commune se limite à informer les habitants de cette démarche, organiser une réunion publique et mettre à disposition un local pour la tenue de permanence. Une convention sera conclue avec ces deux organismes jusqu'au 31 décembre 2022.

Aménagement – Urbanisme – Environnement

Urbanisme : Le Conseil prend connaissance des dossiers déposés depuis la séance du 10 mai 2021.

Salle polyvalente : Suite à l'appel à candidature lancé le 12 mai 2021 via la plateforme « marchés sécurisés », 29 dossiers ont été déposés. Ils sont en cours d'analyse par l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée. L'ASCLV présentera les candidatures de maîtrise d'œuvre le mercredi 23 juin 2021 à 14H30.

Comité de pilotage : F.GUERY – A.CARTEAU – S.METAYER – R.COLONNIER – A.BARRETEAU – N.FONTENY – C.SOULARD

43-2021 - Local de services (avenant) : Le Conseil approuve l'avenant ci-dessous :

Travaux	A	Libellé	Avenant HT	Nouveau montant HT	%
Lot 6 / Electricité – Plomberie – Chauffage - Ventilation	1	Moins-value : Chauffe-eau 30l, évier résine, arrêt d'urgence ; alarme incendie / Plus-value : Chauffe-eau, évier, liaison BT, prises, lavabo	+ 451,74 €	11 643,95 €	+ 4.03 €

ce qui porte le montant du marché global à 65 710,51 € HT soit une plus-value globale de 4,42 %.

Dossiers en cours :

Eglise : Consultation relancée suite à l'infructuosité du lot 4 (menuiseries) pour une remise des offres le 15 juin 2021.

Lotissement des Chaumes : 2 consultations lancées (prestations de géomètre & maîtrise d'œuvre) pour une remise des offres le 10 juin 2021.

Réunion de commission : 14 juin 2021 à 20 heures

Petite enfance – Action jeunesse – Culture

44-2021 - Dispositif « argent de poche » : La commission souhaite mettre en place le dispositif pour les jeunes de 16 à 17 ans, à compter du 1er septembre 2021 et jusqu'au 31 décembre 2026, à chaque vacance scolaire, en tenant compte de l'organisation des services.

Les principaux objectifs	Impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie Valoriser aux yeux des adultes le travail effectué par les jeunes Améliorer l'image et le comportement des jeunes dans la commune Aider les jeunes à se construire par le travail d'intérêt collectif Disposer d'argent de poche Confronter tous les participants à des règles simples et à des objectifs accessibles Appréhender les notions d'intérêt et d'utilité collective Sensibiliser au monde du travail
L'encadrement	Il est assuré par les agents municipaux des différents services de la collectivité
Les activités proposées	Activités ponctuelles & de proximité comme des travaux administratifs, d'entretien des espaces, verts, de nettoyage des équipements urbains et des locaux municipaux, etc..
Dates des chantiers	Les chantiers ont lieu pendant les vacances scolaires par ½ journées de 3H 30 (3heures de travail + 30 minutes de pause). Une indemnisation de 15 € par ½ journée sera versée à chaque participant.

Le Conseil valide la mise en place de ce dispositif.

Réunion de commission : 16 juin 2021 à 20 heures

Communication – Associations – Sports – Loisirs

Point d'information déconfinement : Période du 9 juin au 30 juin

Point d'information sur le projet de la vidéo : Rencontre de 16,9^{ème} avec la commission. Prochaine réunion le 24 juin 2021

Voirie et chemins ruraux

Travaux de réorientation des EP – Rue de la Madone :

Estimation MO (SICAA)	36 270 € HT
Entreprise retenue	Loire Vendée Infrastructure pour un montant de 34 385 € HT
Date prévisionnelle de début de chantier	Semaine 27 (à partir du 5 juillet 2021)
Durée	5 semaines

45-2021 - Aménagement sécurité VC 7 - Secteur Bourolière - Boninière (Demande de subvention) : Le Conseil décide de solliciter une subvention à hauteur de 10 000 € pour ce projet auprès du Département au titre des amendes de police.

46-2021 - Rue du Ruisseau (Redressement voirie et acquisition) : Afin de régulariser l'emprise de la voirie et de ses annexes sur la rue du ruisseau, le Conseil décide d'acquiescer auprès de Monsieur et Madame Clovis BRISSEAU les parcelles AB 1056 & ZY 96 d'une contenance de 20 ca au prix de 0.23 € le m², prix du terrain de voirie.

47-2021 - Village du Coin (Déclassement délaissé de voirie et cession) : Monsieur le Maire fait part au Conseil que la Commune a été sollicitée par Monsieur FONTENEAU, propriétaire des parcelles ZA 260 et ZA 261 traversées par un délaissé de voirie au village du Coin.

L'emprise de ce délaissé d'une superficie d'environ 255 m² n'a aucune incidence sur la circulation (aucune voie n'existe, ce délaissé est enherbé), en conséquence, elle n'est pas soumise à enquête publique préalable conformément à l'article L.141-3 du Code de la Voirie Routière.

En application de l'article L 112-8 du code de la voirie routière qui prévoit un droit de priorité pour les riverains :

- Monsieur FONTENEAU est en cours d'acquisition de la parcelle ZA 280 jouxtant ce délaissé.
- la Commune a proposé à Monsieur ROUTHIAU Xavier, riverain d'une partie de ce délaissé par la parcelle ZA 257, d'acquiescer cette dernière. Par courrier en date du 29 mai 2021, ce dernier a renoncé à cette acquisition.
- la parcelle ZA 102 est propriété de la Commune.

Le Conseil, sous réserve que Monsieur FONTENEAU justifie au préalable de l'acquisition de la parcelle ZA 280, émet un avis favorable à cette demande et prononce le déclassement au prix de 10 € le m², ce délaissé apportant une valeur certaine à sa propriété. Une canalisation d'eaux pluviales existant sous ce délaissé, une servitude de passage au profit de la Commune sera enregistrée dans l'acte notarié. L'ensemble des frais (géomètre, notaire, etc...) est à la charge des acquéreurs.

Réunion de commission : 24 juin 2021 à 20 heures

Questions diverses

Compte-rendu des commissions intercommunales :

Commission Aménagement - Urba – Habitat	Restitution par F.GUERY
Commission Economie – Agriculture – Emploi - Formation	Restitution par A.CARTEAU

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations : Le Conseil prend connaissance des différentes décisions prises par Monsieur le Maire depuis la dernière séance.

Calendrier des réunions 2021 :

CONSEIL MUNICIPAL				
5 juillet – 19 H	13 septembre – 20 H	11 octobre – 20 H	8 novembre – 20 H	6 ou 13 décembre – 20H
ELECTIONS	1 ^{er} tour des départementales et régionales : 20 juin 2021			
	2 ^{ème} tour des départementales et régionales : 27 juin 2021			

A.Barreteau	Signale que l'entreprise chargée du nettoyage du terrain appartenant à Mr Guilbaud à la Brossière a endommagé la voirie
C.Boudaud	Signale que ce WE les équipements extérieurs du foyer des jeunes (barbecue, tables, bancs...) ont été utilisés par les locataires d'un des logements de la C.Communes
J.Dallet	Informe que la C.Communes vient de recruter un chargé d'affaires spécialisé dans le bâtiment (faisabilité et suivi de chantier), à partir du 14 juin 2021

Levée de la séance : 21H40 mn

A Saint-André-Goule-d'Oie, le 8 juin 2021

Le Maire : J.DALLET  	Le Secrétaire de Séance : Steven LAGET 
---	---